Langue étrangère XI - Allemand **

UE 38

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	GHU31LG11
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	45 h (Q1 45 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH31ALL3 Allemand 3	45	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. identifie ses forces et ses faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand 3

Objectifs

Acquisition des 4 compétences appropriées à l'apprentissage des langues étrangère :\r\n- Compréhension à la lecture

- Compréhension à l'audition

- Expression écrite\r\n- Expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau B1 du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) approprié aux langues.

Contenu

Exercices de compréhension à l’audition et à la lecture.

Exercices d’expression écrite et orale.

Vocabulaire Général et de l’allemand des affaires.

Grammaire & exercices, syntaxe & exercices.

Aperçu des institutions.

Divers aspects de la culture allemande.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand 3

Méthode d’enseignement interactive nécessitant la présence assidue de l’étudiant au cours ainsi que sa participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l’enseignant.

Acquisition et intégration des savoirs de base de la langue.\r\nExercice de compréhension à l’audition et à la lecture.

Préparation individuelle ou en groupe d’expressions écrite et orale.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand 3

À l’issue du cours de « ALLEMAND 3 », l’étudiant a :

- atteint un niveau linguistique B1 , selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues-identifie les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e)

Expression orale :

-Prend part à une conversation:\r\n- échange des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches du professionnel de la gestion hôtelière

- communique et interagit avec le client lors de situations habituelles relatives aux métiers de la gestion hôtelière\r\n- prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité)

S’exprime oralement en continu:

- s’exprime de manière simple et claire afin de raconter des expériences et des événements

- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets

- fait un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif à la gestion hôtelière et explique les points importants avec assez de précision\

- présente oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle

- décrit les points essentiels d’un texte lu et exprime ses réactions

Expression écrite :

- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou liés à la gestion hôtelière

- écrit une lettre ou courriel professionnel courant.

Compréhension à l’audition :

- saisit les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers ou des sujets de la gestion hôtelière

- comprend l'essentiel d’un message audio ou audiovisuel sur des sujets d’intérêt personnel, professionnel ou lié à la gestion hôtelière, pour autant que ce message soit formulé de façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture :

- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à l’univers professionnel de la gestion hôtelière

- identifie les points essentiels et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte

- comprend la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Allemand 3 : Documents mis à diposition sur le E-campus	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 2 heures et l'examen oral dure 15 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.